

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal

N°127

Séance du jeudi 12 mai, 16h15, Géopolis 2208

Accueil

Le Doyen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et annonce que Benita Putlitz remplacera Karine Rossier, qui siège désormais en tant qu'adjointe. Il annonce également que le point 11 « Préavis sur le rapport de la commission de nomination d'un poste de MER en durabilité » se tiendra à huis-clos.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n°126 de la séance du 14 avril 2016 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'École
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Préavis sur les modifications du Règlement de la faculté (RFGSE)
8. Codirection de thèse Christophe Borel
9. Commission de l'égalité, remplacement de Nathalie Chèvre (proposition du décanat Stéphanie Grand)
10. Composition de la commission de stabilisation de la MA Beatriz Quintal
11. Préavis sur le rapport de la commission de nomination d'un poste de MER en durabilité
12. Composition d'une commission de présentation pour un poste en géographie humaine (succ. Da Cunha)
13. Discussion sur les procédures de nomination (débat à remonter à la CPA)
14. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°126 de la séance du 14 avril 2016 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

1. La Direction a nommé René Véron Doyen de la FGSE, à partir du 1er août 2016, pour un mandat de deux ans. Félicitations !
2. La Direction a nommé Mme Marie-Elodie Perga professeure associée en biogéochimie de la surface terrestre, dès le 1er janvier 2017.

3. MM. Thomas Deboffe et Théo Favre remplaceront Tobias Imobersteg et Elsa Girard en tant que représentants des étudiants dès la rentrée 2016.

4. Communications de l'Ecole

1. **René Véron** présente l'état des inscriptions dans les différents cursus de Bachelor et Master. Dans le Bachelor, les inscriptions dans l'orientation géographie sont en diminution ; elles restent stables dans les autres orientations. L'Ecole a surveillé l'évolution des inscriptions pour vérifier si les étudiants changent d'orientation après le premier semestre. Pour rappel, l'un des objectifs de la réforme du Bachelor était de permettre aux étudiants de choisir leur orientation de manière plus informée. L'enquête menée par l'Ecole montre que les étudiants profitent de cette opportunité. Globalement, l'orientation géographie perd quelques étudiants, l'orientation géologie reste stable et l'orientation sciences de l'environnement gagne en effectifs.
2. En ce qui concerne les admissions au Master, il présente des chiffres encore très provisoires. Dans l'ensemble, ces chiffres indiquent une augmentation pour chaque master. L'Ecole a identifié quelques enjeux importants. Pour le Master en géosciences de l'environnement, le nombre total des inscriptions est relativement bas, surtout en tenant compte des effectifs de Bachelor en géosciences de l'environnement. Il s'avère qu'une part importante de ces étudiants se dirigent vers le Master en Biogéosciences. En ce qui concerne le Master en Tourisme, il n'y a aucune demande de transfert interne à la FGSE, mais un bon nombre de dossiers externes. Le Master en Durabilité a aussi un bon succès avec des nombreux étudiants venant des différentes disciplines de sciences humaines et sociales.
3. La validation des plans d'études et règlements avance bien entre le Décanat et la Direction.
4. En ce qui concerne la mobilité, seize étudiants partiront l'année prochaine. Il faut notamment souligner l'excellent taux de sélection des étudiants de la FGSE aux accords généraux, avec six candidats sélectionnés sur sept dossiers. De même, deux des trois bourses Master de l'UNIL ont été accordées à des étudiants de la FGSE.

5. Communications de la recherche

1. Le vendredi 20 mai aura lieu le 1er séminaire conjoint entre la FGSE et l'Etat de Vaud. Les intervenants seront Jean-Luc Epard et Klaus Holliger, qui parleront de la géothermie et du stockage du CO₂, et Antoine Guisan qui parlera de RECHALP. En outre, des partenaires de l'Etat de Vaud feront également des interventions ; ils souhaitent en effet obtenir des feedbacks des professeurs de la FGSE.
2. Emmanuel Reynard a été interpellé par une doctorante étrangère, qui a indiqué avoir été mal orientée et aidée à son arrivée à l'UNIL, en ce qui concerne les impôts, le service de la population, etc. **Suren Erkman** s'est renseigné auprès des services des Ressources humaines et Relations internationales, qui ont répondu que l'accent était principalement mis sur l'accueil des professeurs, pas des assistants. Pourtant, les informations existent, il faut donc les rendre plus accessibles. Comme les doctorants ont beaucoup affaire avec les secrétariats des instituts, ces derniers recevront un petit document informatif qui permettra de rediriger les doctorants vers les informations utiles.

3. Le délai pour le FINV 2016B est le 20 mai à 12h. La Commission de la recherche se réunira le 16 juin.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Préavis sur les modifications du Règlement de la faculté (RFGSE)

Le Doyen présente les modifications relatives à l'organisation du décanat, induites par le passage à trois adjoints. Il donne ensuite la parole à **Magali Pétermann-Glaus** qui présente d'autres changements mineurs concernant les affaires académiques.

Le Conseil de faculté préavise favorablement les modifications.

8. Codirection de thèse Christophe Borel

Nathalie Chèvre a fait parvenir une lettre au Décanat demandant que le Dr. Benoît Ferrari soit nommé co-directeur de la thèse de Christophe Borel. Le but de cette thèse est de comprendre et de modéliser le transfert de polluants organiques persistant le long d'une chaîne trophique aquatique. Dans cette optique, des analyses devront être conduites sur les sédiments. Or, le Dr. Benoît Ferrari, du Centre d'écotoxicologie de l'EPFL/Eawag, travaille depuis plusieurs années sur les sédiments et les contaminants. Il fait partie du comité de thèse et est déjà très impliqué.

Le Conseil de faculté accepte la codirection de thèse.

9. Commission de l'égalité, remplacement de Nathalie Chèvre (proposition du décanat Stéphanie Grand)

Nathalie Chèvre démissionne et doit donc être remplacée. Le Décanat propose que la MA Stéphanie Grand la remplace, elle est également rattachée à l'IDYST. En outre, le siège du représentant des étudiants est vacant. **Sébastien Müller** se porte candidat pour occuper ce siège.

Le Conseil de faculté nomme Stéphanie Grand représentante du corps intermédiaire ainsi que Sébastien Müller représentant du corps étudiant à la Commission de l'égalité.

10. Composition de la commission de stabilisation de la MA Beatriz Quintal

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

La composition de la commission est acceptée.

11. Préavis sur le rapport de la commission de nomination d'un poste de MER en durabilité (huis-clos)

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle. Le dossier est transmis à la Direction.

12. Composition d'une commission de présentation pour un poste en géographie humaine (succ. Da Cunha)

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté préavise favorablement la composition de la commission de présentation pour un poste en géographie humaine.

13. Discussion sur les procédures de nomination (débat à remonter à la CPA)

François Bussy explique que l'IDYST a demandé qu'une discussion ait lieu au sein de la Commission de Planification Académique (CPA) sur les procédures de nomination. Avant que cette discussion ait lieu à la CPA, il souhaite consulter le Conseil de Faculté.

L'IDYST a soulevé l'enjeu des conflits d'intérêts qui peuvent impliquer les membres d'une commission de nomination. Quelles options la CPA devra-t-elle envisager ? Faudrait-il exclure les membres internes ayant des liens avec des candidats ? Faudrait-il demander aux experts externes de ne pas participer aux discussions portant sur des candidats dont ils sont proches, tels d'anciens doctorants, collègues ou co-auteurs ? La discussion est ouverte.

Pour une partie du Conseil, les membres d'une commission qui connaissent des candidats devraient se retirer de la commission. En revanche, une autre partie du Conseil estime cela trop contraignant. Constituer des commissions sans qu'aucun membre ne connaisse de candidat serait difficile. Il est préférable de demander à chaque membre d'annoncer spontanément tout conflit d'intérêt.

François Bussy demande également quel devrait être le rôle des experts externes. Devraient-ils ne pas participer au vote sur le ranking final ?

Plusieurs membres du Conseil estiment que les experts externes devraient uniquement se prononcer sur la solidité des dossiers scientifiques des candidats. Aux experts internes revient le rôle politique de choisir au final quel type de profil ou de personne ils veulent engager.

Il est également souligné que les séances de *shortlisting* ne devraient pas être organisées trop rapidement après la fin du délai de postulation, afin de disposer d'un temps suffisant pour lire attentivement tous les dossiers.

14. Divers, interpellations et propositions.

En l'absence de divers, la séance est levée.

François Bussy, Président